

## L'opération Tranquillité Vacances : Partez en vacances, l'esprit serein !

### Quel est le principe ?

#### ◆ Pendant l'année scolaire

En cas d'absence prolongée, en dehors des congés d'été, vous pouvez bénéficier de l'Opération Tranquillité Vacances, en vous inscrivant auprès de la Police Nationale, qui pourra surveiller votre domicile au cours de ses patrouilles quotidiennes.

#### ◆ Pendant les congés d'été

Chaque été, la Police nationale et la Police municipale renouvellent l'opération tranquillité vacances pour vous permettre de partir en congés l'esprit léger. Pendant votre absence, ils veilleront sur votre domicile. Conjointement, elles organisent des patrouilles afin de surveiller les habitations dont les occupants se sont absentés pour plusieurs jours ou semaines. Les agents s'assurent qu'il n'y a pas de signes d'infractions. Les patrouilles se déroulent tout l'été, de jour comme de nuit à des horaires différents afin de ne pas créer d'habitudes, dissuader toute intrusion et repérer tout fait anormal.

Afin que la surveillance de votre logement puisse s'effectuer dès votre départ, prévoyez de vous inscrire au dispositif au plus tard 48h avant votre départ.  
Ce service est gratuit.

### Comment s'inscrire ?

- ◆ Sur Internet à l'adresse suivante : <https://mon.service-public.fr>. Simple et rapide cette nouvelle modalité d'inscription en ligne ne nécessite aucun déplacement.
- ◆ Au Commissariat du Kremlin-Bicêtre, muni du formulaire d'inscription dûment rempli (téléchargeable sur le site internet de la ville), d'une pièce d'identité ainsi que d'un justificatif de domicile (quittance EDF-GDF, facture de téléphone, quittance de loyer)
- ◆ Pendant les congés d'été, auprès de la Police Municipale, pour les personnes ne disposant pas d'Internet, peu à l'aise avec l'outil informatique ou étant dans l'impossibilité de se déplacer, qui souhaitent être accompagnées dans cette démarche.

### Adresses utiles

#### **Police Municipale**

22 rue Guichard

Tél : 01 49 69 96 71

Accueil du public:

Lundi, mardi, mercredi et vendredi de

8h à 12h et de 14h à 17h30

Jeudi de 14h à 17h30.

#### **Commissariat principal du Kremlin-Bicêtre**

163/167, avenue Gabriel Péri

Tél. 01.45.15.69.00